Les capitaines Gratien et de Cressin sortaient tous deux des rangs. Voici leurs états de services :

Capitaine Gratien : né le 27 septembre 1861; entré au service le 13 novembre 1879; sous-lieutenant le 17 mars 1887; lieutenant le 15 juin 1891; capitaine le 6 avril 1896.

Capitaine de Cressin : né le 7 août 1861; entré au service le 18 novembre 1882; sous-lieutenant le 15 mars 1886; lieutenant le 30 décembre 1889; capitaine le 29 novembre 1896.

Des mesures énergiques ont été immédiatement prises par l'autorité militaire pour venger la mort des deux officiers. Des ordres télégraphiques ont été donnés pour qu'une batterie d'artillerie de campagne, un bataillon de joyeux et une compagnie de la légion étrangère, en garnison à Aïn-Sefra, se rendent le plus promptement possible à Djenan-ed-Dar d'abord, et probablement ensuite à Figuig.

La mission marocaine qui se trouve actuellement à Saïda a appris avec émotion la nouvelle de cet assassinat.

SORTIE DE PRISON DE M. MAX RÉGIS

Des amis de M. Max Régis ayant versé la somme qui lui était réclamée à la suite de procès en diffamation et pour laquelle il était détenu à Barberousse, depuis plusieurs jours, l'ancien maire d'Alger a été remis, hier, en liberté.

Terre-Neuve

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 20 janvier.

Le chef de l'opposition à la Chambre terreneuvienne adresse aux journaux une lettre dans laquelle il soutient la nécessité absolue du renouvellement du *modus vivendi* relatif au French Shore pendant la durée de la guerre sud-africaine.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Les prévisions

Un télégramme que l'agence Reuter se fait envoyer de Standerton dit que la plupart des commandos boers se déplacent sans but, dans l'ignorance des mouvements de leurs collègues. Seul Botha conserve avec lui une force importante et communique avec les commandos voisins. Il ne s'attend plus à une intervention étrangère, mais espère que les Anglais se fatigueront de la guerre.

Ceux-ci, d'autre part, compteraient beaucoup sur le système des blockhaus pour désorganiser et même faire capituler les troupes du général Botha.

Il faut conclure de ces informations, qui ont une certaine tendance, que la guerre va continuer, et qu'il est nécessaire d'étendre les lignes du système de blockhaus et de rafraîchir en l'augmentant le corps d'occupation.

Suivant des télégrammes de Melbourne et de Wellington, M. Chamberlain a télégraphié que le gouvernement impérial serait heureux de voir l'Australie et la Nouvelle-Zélande envoyer chacune un nouveau contingent de 1,000 hommes.

De plus, on mande de Calcutta qu'environ 6,000 hommes de troupes, pris dans différents régiments stationnés aux Indes, sont sur le point de partir pour l'Afrique du Sud.

Ces hommes, qui sont des soldats exercés, seront remplacés par de jeunes soldats qui se trouvent actuellement en Afrique, de sorte que les garnisons anglaises aux Indes conserveront leur effectif.

Capture d'un détachement anglais au Cap

Un détachement anglais de 50 hommes, appartenant à la garde de la ville de Cradock a été entièrement capturé par le commando de Wessels qui continue à se maintenir entre cette ville et Maraisburg.

L'exécution de chefs boers

Les *Daily News* consacrent un article à l'exécution de généraux boers par les Anglais :

Il rappelle à la suite de quels brillants faits d'armes furent faits prisonniers Lotter et Kruitzinger et constate que Scheepers n'avait pas été capturé, mais trouvé malade dans une ferme, sans doute sur les indications d'espions indigènes.

Autrefois ces hommes, quoique ennemis, eussent été jugés dignes d'être honorés et peut-être récompensés ; aujourd'hui, on les fait passer en jugement en qualifiant d'assassinats les exécutions d'espions, la destruction des trains, le fait de couper les lignes de communications ennemies.

Si nous oublions les traditions de nos héros d'autrefois qui aimaient la lutte égale, qui dédaignaient de se prévaloir d'un avantage peu loyal et qui avaient horreur de tuer pour tuer autant que de piller, nous devons confesser que nous ne comptons plus sur notre bravoure, mais sur la puissance des richesses : de là à la ruine de la nation, il n'y a qu'un pas.

Le correspondant à Bruxelles de la *Morning Post* dit que le docteur Leyds a envoyé aux puissances une protestation contre l'exécution du commandant Scheepers, disant que cette exécution est un assassinat. Il déclare en outre qu'aucune responsabilité incomberait à Botha ou à De Wet au cas où ils useraient de représailles.

En Hollande

Les commissions des deux Chambres néerlandaises ont exprimé leurs regrets de la politique de non-intervention du gouvernement, tout en reconnaissant la difficulté d'une action de ce genre devant l'abstention des autres puissances.

Elles ont demandé au gouvernement de protester contre la déportation des membres de l'ambulance hollandaise comme prisonniers de guerre.

Petites Nouvelles

La « Deutsche Centrale » contredit formellement l'assertion du député au Reichstag Stoecker, comme quoi il serait défendu de remettre des dons aux internés des camps de concentration. Elle a en sa possession nombre de documents officiels qui démontrent d'une façon certaine que ces sommes ont été employées jusqu'au dernier sou dans l'intérêt des femmes et des enfants boers.

Il va sans dire que cela ne pourrait jamais se faire sans l'assentiment des autorités anglaises, et cette autorisation n'a été retirée ni à ladite « Centrale », ni aux comités néerlandais.

— Le rapport de la Schweizerische Volksbank dit que depuis sa dernière communication on a reçu plus de 80,000 francs pour les femmes et les enfants boers.

Le montant total des sommes réunies en Suisse s'élève dès lors à 260,965 francs, dont 87,500 ont déjà été employés dans le but désigné.

Une section du comité « La vie aux enfants boers », dont le siège central est à Paris, 122, rue de Grenelle, avait organisé, à Pontoise, une conférence qui a brillamment réussi.

Plus de 600 personnes ont acclamé le conférencier, M. Henry de Jouvenel, et voté, avec enthousiasme un ordre du jour demandant au gouvernement français d'offrir, en vertu de l'article 3 de la Conférence de la Haye, sa médiation à l'Angleterre.

AU PARLEMENT ANGLAIS

Guerre ou paix avec les Boers

Hier, à la Chambre des communes, *M. Cawley*, libéral, a présenté son amendement critiquant la politique du gouvernement. Il demande s'il est vrai que des ouvertures de paix aient été faites par les envoyés boers.

M. Chamberlain, interrompant. — Ce bruit est sans fondement. (Applaudissements sur les bancs ministériels.)

Sir Charles Dilke demande pourquoi le rêve de M. Chamberlain, relativement à une alliance avec une puissance militaire, est maintenant abandonné. Pourquoi la longue entente de l'Angleterre et de l'Italie a-t-elle été remplacée par une entente entre l'Italie et une autre puissance? Pourquoi l'Angleterre est-elle isolée dans le monde? C'est la prolongation de la guerre qui en est la cause et c'est le gouvernement qui est responsable de la prolongation de la guerre.

D'un autre côté, le gouvernement s'est placé dans une situation dans laquelle il lui serait impossible de faire la paix sans humilier le pays.

Discours de M. Chamberlain

L'amendement, dit le ministre des colonies, est un amendement malhonnête. Il n'a été conçu que pour faire voter ensemble des gens qui ne pensent pas de même.

C'est par humanité que le gouvernement a rassemblé les femmes et les enfants boers dans les camps. La mortalité, quoique déplorable, fut beaucoup exagérée. Aucun peuple ne se serait conduit avec plus de générosité que les Anglais.

Quelles seront les conditions du règlement final? Il est impossible de le dire.

Les conditions offertes par lord Kitchener étaient telles que les critiques étrangers les plus violents les ont déclarées extrêmement libérales. Elles ont été refusées et depuis lors l'Angleterre a eu à supporter des pertes énormes en existences et en argent. Si les Boers font de nouvelles ouvertures de paix, il y a deux points sur lesquels le gouvernement a le droit d'exiger des garanties : tout d'abord, il aura le droit de savoir si ceux qui lui feront des propositions auront le droit de parler au nom des combattants.

Or, il est peu probable que M. Kruger et son entourage qui sont allés en Hollande avec de grosses sommes d'argent au début de la guerre, et qui semblent avoir perdu la confiance de leurs compatriotes, soient qualifiés pour cela.

Il n'est pas non plus probable que MM. Steijn et Schalk-Burger, qui ont représenté le gouvernement nomade des anciennes républiques, soient en mesure de communiquer avec les divers commandos.

En réalité, les différents chefs boers qui tiennent la campagne ne peuvent parler l'un pour l'autre.

Toutes ces difficultés ne sont pas insurmontables, mais elles constituent un état de choses très sérieux, et la seule alternative ouverte à l'Angleterre est d'accepter les redditions comme elles se présentent. Si donc le gouvernement rencontre des personnes ayant le droit de parler au nom de tous les combattants, ces personnes auront à exposer leurs conditions afin qu'il soit possible de voir si ces conditions sont raisonnables et propres à assurer une paix durable.

L'orateur termine en protestant contre l'assertion que le gouvernement poursuit une politique d'extermination :

Personne n'a été fusillé pour trahison, mais pour meurtre. Le gouvernement refuse de se lier par des conditions qui pourraient l'embarrasser par la suite, mais il exprime son intention d'accorder au peuple conquis des droits politiques et une justice égale.

La conclusion de la paix dépend de la reconnaissance de sa défaite par la nation conquise, ce qu'elle peut faire sans humiliation. Les Boers se sont bien battus contre des forces supérieures et le gouvernement n'est animé à leur égard d'aucun esprit de vengeance. Le gouvernement ne se montrera pas sourd à des ouvertures de paix raisonnables, mais il ne veut rien faire qui puisse faire croire à de la faiblesse ou à de l'hésitation de sa part.

Le gouvernement n'est pas disposé à rapporter ses proclamations des 5 septembre et 7 août relativement à l'exil. Quant à l'amnistie, il se déclare prêt à accepter des mesures aux termes desquelles, lorsque la paix aura été rétablie, le gouvernement accordera l'amnistie la plus large, en agissant avec justice à l'égard de ceux qui ont souffert, et en tenant compte de la propre sécurité future de l'Angleterre.

M. Dillon présente un autre amendement substituant les mots suivants à la première partie de l'amendement Cawley :

Nous représentons humblement à Votre Majesté que la dévastation systématique du territoire des républiques sud-africaines et la capture des femmes et des enfants des Burghers et leur emprisonnement dans des camps malsains où on leur fournit une nourriture insuffisante et impropre, sont contraires aux méthodes de combat en usage dans les nations civilisées et ont déjà causé la mort de plusieurs milliers de femmes et d'enfants, et que de tels procédés ont soulevé l'indignation du monde entier.

Le débat sur le premier amendement est ajourné.

L'amendement Dillon est rejeté par 283 voix contre 64.

L'arrangement secret anglo-allemand

Sur quoi porte l'arrangement secret anglo-allemand de 1899 qui, d'après les déclarations officielles, n'a pas trait au Transvaal?

Telle fut la question posée, hier, par *M. Gibson Bowles*.

— Nous ne le dirons pas, puisque cet arrangement est secret, a répondu *lord Cranborne*.

Et l'incident fut clos.

Mais M. Gibson Bowles n'était pas content.

— Quelles compensations avez-vous payées aux Allemands du Transvaal? demanda-t-il encore.

— 28,380 livres sterling, répondit lord Cranborne, non sans s'excuser un peu du chiffre.

La question de Koueït

M. James O'Kelly demande si le maintien du *statu quo* à Koueït signifie annexion anglaise. La Turquie n'a-t-elle pas protesté?

— Non, répond *lord Cranborne*, cela ne signifie pas annexion. Il y a eu discussion amicale entre les deux gouvernements de Turquie et d'Angleterre.

La guerre hispano-américaine

M. Henry Norman voudrait savoir ce que répondit l'Angleterre quand certain gouvernement européen proposa une intervention commune auprès des Etats-Unis, juste avant la guerre.

Lord Cranborne reconnaît que l'Angleterre, avec les autres gouvernements, fit tenir une note, conçue en termes fort discrets, au gouvernement américain. Le gouvernement américain répondit courtoisement, mais ne changea rien à sa conduite.

VENEZUELA ET COLOMBIE

Les hostilités battent leur plein dans les eaux de Panama.

Un combat s'est engagé hier dans la baie entre les navires du gouvernement et la flottille révolutionnaire cherchant à débarquer les forces amenées de Tumaco par le général Herrera.

Une dépêche de Panama en donne le compte rendu suivant :

Le combat a commencé à six heures du matin. La flotte des révolutionnaires se composait des navires *Padilla, Darien, Gaitan*. Elle a essayé un débarquement devant Sabina.

Les navires du gouvernement étaient le *Lautaro* et le *Chicuato*.

Les canons de Las Povedas et des forts ont tiré sur les navires des rebelles et les troupes du gouvernement ont élevé des retranchements.

Le navire de guerre américain *Philadelphia* se trouvait près du lieu du combat.

Le surintendant général de la Compagnie du chemin de fer de Panama télégraphie que les trois navires de guerre insurgés et les deux navires du gouvernement ont été coulés.

Le *Lautaro*, attaqué par le *Padilla*, a été abandonné par son équipage et a pris feu avant de couler.

Une vive effervescence règne dans la ville.

Le consul général des Etats-Unis, M. Gudger, en confirmant l'engagement naval, dit que le gouverneur a été tué. On croit qu'il s'agit du docteur Alban, gouverneur de l'isthme et l'organisateur de la défense. C'est une grande perte pour le gouvernement colombien.

Au Venezuela, une dépêche de Curaçao dit qu'une nouvelle insurrection a éclaté samedi dans la péninsule de Paraguana. Les insurgés sont dans le voisinage d'Uchire.

Dans un combat engagé dans les rues de Maracaïbo, les troupes gouvernementales ont été victorieuses. Elles ont eu deux colonels et cinquante hommes grièvement blessés.

La situation financière serait désespérée.

Le président Castro a notifié à la légation d'Allemagne, à Caracas, qu'il est prêt à soumettre les réclamations allemandes à la prochaine réunion du Congrès.

On ajoute que cette réponse est considérée dans les cercles diplomatiques comme une plaisanterie, en raison de la composition bien connue de cette assemblée.

Le vapeur flibustier *Ban-Righ*, déclaré pirate par le président Castro qui a protesté auprès du gouvernement anglais contre le départ de ce bâtiment d'un port d'Angleterre, a donné lieu à une question à la Chambre des communes.

Lord Cranborne y a répondu en faisant observer que le ministre de Colombie avait déclaré que le *Ban-Righ* était destiné à son gouvernement, et que, la Colombie n'étant en guerre avec aucune puissance, il n'y avait pas de raison pour retenir le navire.

On sait que ce bâtiment a été utilisé, sous le nom de *Libertador*, par les révolutionnaires vénézuéliens faisant cause commune avec le gouvernement de Colombie contre le président Castro, qui de son côté appuie les insurgés colombiens.

LE CHEMIN DE FER DE BAGDAD

(De notre correspondant particulier)

Constantinople, 17 janvier.

La nouvelle ligne partira de Konia, le point terminus actuel du chemin de fer d'Anatolie. Après avoir traversé les hauts plateaux de la Karamanie et franchi, au moyen de travaux nombreux et d'une exécution difficile, la chaîne du Taurus, elle descendra dans les fertiles vallées de la Cilicie septentrionale et arrivera à Adana, ville déjà reliée à la mer par la voie ferrée qui aboutit à Mersine. D'Adana elle obliquera vers le nord-est, remontera la vallée du Djihan et s'engagera dans le massif montagneux du Ghiaour-Dagh, qu'elle franchira par le défilé de Baghtché, pour se diriger ensuite vers le sud-sud-est, en passant par Kazanali, Kilis et Tell-Habesch.

A partir de cette dernière localité, qui sera reliée à la ville d'Alep par un embranchement d'environ 60 kilomètres, la grande ligne se dirigera vers l'est; elle franchira l'Euphrate à un point situé à environ 20 kilomètres au sud de Biredjik, passera par Harran, Ras-el-Aïn et Nussebein, où elle fera un coude vers le sud-est pour atteindre Mossoul. D'un point situé sur ce parcours et qui sera déterminé ultérieurement par le gouvernement, se détachera un embranchement qui reliera Ourfa, l'ancienne Edessa, à la ligne principale.

Celle-ci, en quittant Mossoul, suivra la rive droite du Tigre et, se dirigeant franchement vers le sud, elle passera par Tekrit et Sadidjé, d'où elle lancera un embranchement vers Hanékin, situé à proximité de la frontière persane, pour aboutir à Bagdad. De Bagdad, après avoir franchi le Tigre, elle atteindra Kerbela et Nedjef et se dirigera, par Zubeïr, vers son point terminus, Bassorah, tandis qu'un embranchement, partant de Zubeïr, établira une communication directe avec le littoral en un point qui sera fixé ultérieurement.

Le tracé comporte, embranchements compris, 2,500 kilomètres en chiffres ronds de Konia jusqu'à la mer.

La durée de la concession est de quatre-vingt-dix-neuf années.

La ligne entière, à partir de Konia, est divisée en sections de 200 kilomètres. Les plans définitifs de la première section seront soumis à l'approbation du gouvernement dans un délai de dix-huit mois, à partir de la date de la remise du firman de concession. Les travaux seront commencés trois mois après la présentation des plans de la première section et seront achevés dans leur totalité dans un délai de huit ans.

Le nouveau réseau jouira d'une garantie kilométrique qui se composera d'une annuité de 12,000 francs par an, ainsi que d'une somme forfaitaire de 4,500 francs pour couvrir les frais d'exploitation.

Si les recettes kilométriques brutes dépassent 4,500 francs, mais sans excéder 10,000 francs, le surplus de 4,500 francs reviendra entièrement au gouvernement.

Dans le cas où ces mêmes recettes dépasseraient 10,000 francs, l'excédent au delà de ce dernier chiffre sera partagé entre le gouvernement et le concessionnaire, à raison de 60 0/0 en faveur du premier, et de 40 0/0 en faveur du dernier.

Les affectations spéciales à déterminer d'un commun accord entre le gouvernement et le concessionnaire en vue d'assurer le service des garanties précitées seront encaissées et payées par les soins de la Dette publique, et il est convenu que la mise à exécution de la concession reste subordonnée à la désignation de ces affectations.

Pour le cas où le concessionnaire ne remplirait pas ses engagements, le gouvernement lui notifiera une mise en demeure, et s'il n'y donne pas suite dans un délai de dix-huit mois, il encourra la déchéance exclusivement pour la section pour laquelle il aura été trouvé en défaut, c'est-à-dire que la déchéance ne portera aucune atteinte aux droits du concessionnaire quant au reste des nouvelles lignes ni quant à l'ensemble des anciennes lignes.

Le chemin de fer sera construit à voie normale, et les travaux de la ligne seront exécutés pour une seule voie, mais les expropriations seront faites en vue de l'établissement d'une seconde voie.

Comme le nouveau réseau devra être construit dans des conditions permettant l'introduction de trains à grande vitesse, de façon que le trajet entre Constantinople et Bagdad puisse s'accomplir en cinquante-cinq heures, le concessionnaire s'engage, moyennant une compensation suffisante que lui accorde le gouvernement, à mettre les lignes de Haïdar-Pacha-Eski-Chehir-Konia en état de supporter la circulation de ces trains express.

Le concessionnaire pourra exploiter les mines qu'il aura découvertes dans une zone de 20 kilomètres de chaque côté de la voie ; il aura, en outre, le droit d'établir et d'exploiter sur la ligne des tuileries et des briqueteries.

L'ambassadeur d'Allemagne a été reçu aujourd'hui, après le Sélamlik, en audience privée par le sultan, qu'il a remercié pour la promulgation de l'iradé. Le conseiller intime docteur Zander, président, et M. E. Huguenin, vice-président de la direction de la Société du chemin de fer d'Anatolie, se trouvaient aussi aujourd'hui à la cérémonie du Sélamlik.

Le sultan leur a transmis ses salutations et ses félicitations. Il leur a fait savoir qu'il avait été heureux de leur accorder la concession qu'ils avaient demandée, le succès qu'ils avaient su apporter au trafic des lignes actuelles étant un sûr garant pour celui qu'ils sauraient donner à la nouvelle ligne.

LETTRE DU MAROC

(De notre correspondant particulier)

Tanger, 15 janvier.

Le chômage officiel imposé par le mois de Ramadan, que les musulmans consacrent au jeûne et aux prières, a déjà pris fin. Le Makhzen va entrer de ce fait dans une période d'activité particulièrement intéressante, en raison des diverses missions étrangères qui se proposent de visiter la cour chérifienne pendant son séjour temporaire à Rabat. Le ministre d'Angleterre qui doit commencer cette série de visites diplomatiques a déjà fixé son départ pour le 20 de ce mois. Par suite de l'activité déployée dans ces derniers temps par la diplomatie anglaise à la cour du sultan, l'opinion attache à cette ambassade une importance toute particulière. Elle doit être suivie par une autre mission austro-hongroise qui doit partir vers le 10 février et qui n'aurait qu'un but protocolaire, le ministre d'Autriche-Hongrie comte de Grenneville, récemment nommé au poste de Tanger, devant, en effet, à cette occasion, présenter avec le curieux cérémonial d'usage ses lettres de créance au sultan.

On croit depuis quelques jours que le séjour de la cour à Rabat se prolongera au delà du mois de février. Une proclamation que le sultan vient d'adresser à la population de Fez et qui a été lue la semaine dernière dans toutes les mosquées de la ville, semble confirmer cette impression. La communication chérifienne dit en substance que S. M. Mouley Abd el Aziz a été retenu, à son grand regret, pendant près de six ans loin de ses féaux sujets de Fez, qu'elle est heureusement arrivée à Rabat, premier terme de son voyage, où la retiennent encore l'application, dans le district du Haouz, d'un nouveau système d'impôts et le désir de terminer d'autres travaux entrepris par le Makhzen, mais qu'elle compte bien, dans un bref délai, poursuivre sa route jusqu'à la capitale « bénie par Dieu ».

Le nouveau système d'impôts auquel il est fait allusion dans la missive chérifienne se rattache aux taxes agricoles et autres réformes administratives dont le gouvernement marocain avait, au mois de septembre dernier, annoncé aux représentants étrangers la prochaine application. Comme ces taxes, dans la pensée du Makhzen, devaient viser indistinctement les sujets marocains et étrangers, les représentants des puissances, avant de se prononcer sur le principe de leur acceptation, résolurent de demander au sultan l'envoi à Tanger de commissaires spéciaux chargés de les renseigner plus amplement sur les détails de cette réforme. Au lieu de suivre cette procédure, le Makhzen a commencé l'essai partiel de ces taxes dans quelques districts agricoles, justifiant ainsi, par cette singulière absence de méthode, le scepticisme avec lequel l'opinion avait accueilli la nouvelle de sa subite conversion au progrès.

Les opérations militaires de la colonne expéditionnaire envoyée contre les tribus montagnardes du nord-ouest du Maroc doivent commencer incessamment. Les forces assez considérables dont se compose cette colonne semblent d'ailleurs avoir calmé l'ardeur belliqueuse de ces tribus. Elles seraient même disposées pour obtenir l'*aman* à payer une forte contribution de guerre au Makhzen. L'affaire des captifs espagnols qu'une de ces tribus kabyles est présumée détenir et que la colonne expéditionnaire doit délivrer, constitue cependant un sérieux obstacle à cette solution très désirable au double point de vue du prestige du sultan et de la tranquillité du pays.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Affaires de Chine

La légation de France a été informée qu'un prêtre français, le P. Julien, et deux convertis des missions étrangères ont été tués, dans un village au nord de Kouaï-Si, dans la nuit du 16.

Les fonctionnaires chinois affirment que le meurtre a été commis par des voleurs et n'est pas le résultat d'une manifestation antichrétienne.

Allemagne

On nous écrit de Berlin :

Le député Falkenhagen, père de l'adversaire de M. de Bennigsen, est tellement accablé par le résultat du duel et l'attitude de son fils qu'il a fait part de son intention de se retirer de la vie politique.

M. Falkenhagen père jouit de l'estime de tous, amis comme adversaires politiques.

Le tribunal de Cassel a rejeté la demande de sauf-conduite présentée par M. Schmith, directeur de la société pour le séchage des drèches (*Trebertrocknung*).

Les autorités judiciaires vont demander l'extradition de M. Schmith, qui s'est réfugié aux Etats-Unis.

Autriche-Hongrie

L'empereur François-Joseph a comblé de cadeaux sa petite-fille, l'archiduchesse Elisabeth, à l'occasion de son prochain mariage avec le prince Otto Windischgraetz. Il lui donne :

Une dot de 8 millions de francs en valeurs mobilières.

Une pension annuelle de 1,250,000 francs.

Un château et 20,000 acres de terres.

Un palais à Vienne.

Une rivière formée de 32 gros brillants, un diadème en diamants, des broches, des boucles d'oreilles, des bagues, un service en or de trente-six couverts, sans compter divers autres présents. La valeur de ces bijoux est estimée à 5 millions de francs.

Angleterre

Notre correspondant de Londres nous écrit :

Le roi est, à Amersham, l'hôte du comte et de la comtesse Howe. On raconte qu'à l'arrivée d'Edouard VII une petite fille, qui se trouvait au milieu de la foule, buta contre une planche et roula aux pieds du roi. En la relevant, Edouard VII, aux applaudissements du public, l'embrassa et lui donna une pièce de six pence.

Lady Sophie Cecil, dont on annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, était la troisième fille du duc et de la duchesse de Richmond qui donnèrent à Bruxelles, la nuit qui précéda Waterloo, un bal mémorable. Elle avait six ans quand eut lieu cette soirée célèbre, si pittoresquement décrite par Thackeray dans son roman de *Vanity Fair*. Jusqu'au jour de sa mort, elle aimait à rappeler les incidents qui marquèrent le fameux bal. Elle faisait un tableau saisissant des vieux généraux, absorbés et pensifs au milieu de la fête, hantés par les soucis de la bataille prochaine, alors que les jeunes officiers s'abandonnaient sans réserve aux plaisirs de la soirée. Ayant été envoyée au lit de bonne heure, elle n'avait pas assisté à la fin tragique et brusque du bal. L'arrivée de Napoléon annoncée en un coup de foudre, fit partir précipitamment tous les hommes, qui parmi les cris et l'effroi des femmes, gagnèrent vers leurs régiments vers un bal plus tragique : la *Danse de la mort*.

∴ On se rappelle, peut-être, que le jour de l'ouverture du Parlement tous les journaux constatèrent que les souverains étaient arrivés en retard à Westminster.

Le *Manchester Guardian* a donné l'explication de ce retard d'autant plus remarqué qu'à l'exemple de sa mère, la reine Victoria, Edouard VII estime, comme le dit le proverbe français, que l'exactitude est la politesse des rois.

Donc, les souverains allaient quitter le palais de Buckingham à l'heure prévue par le programme quand le fil du collier de perles que portait la reine se rompit. Toutes les perles se répandirent à terre et, aussitôt, les dignitaires de la cour se précipitèrent pour les retrouver. Ils y parvinrent; mais la recherche avait demandé un certain temps, d'où le retard constaté dans l'arrivée du cortège royal au palais de Westminster.

Ce nouvel incident du « collier de la reine » n'aura pas les conséquences qu'eut celui dont il évoque le souvenir.

Belgique

La fédération des ouvriers de la laine peignée, à Verviers, appelée à délibérer sur la question de la grève générale, qui lui avait été soumise à titre de solidarité avec les grévistes de la Verviétoise, a voté à l'unanimité un ordre du jour écartant pour le moment la menace de grève générale, qui amènerait « dans la marche des affaires industrielles et commerciales une perturbation préjudiable à tous les intérêts ».

∴ Les socialistes gantois ayant décidé de tenir à Everghem une réunion de propagande, ont eu avec des campagnards une bagarre au cours de laquelle plusieurs personnes ont été blessées. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour rétablir l'ordre.

Espagne

A la Chambre un député a demandé au gouvernement de faire connaître les termes dans lesquels M. A. Pidal, ambassadeur auprès du Saint-Siège, a donné sa démission.

Le ministre des affaires étrangères a confirmé que l'ambassadeur avait démissionné, mais il a refusé, pour le moment, d'en donner les raisons.

Le député a consenti à l'ajournement du débat, mais a déclaré que, selon lui, la démission du ministre aurait dû accompagner celle de l'ambassadeur.

Iles Philippines

Le Sénat américain a examiné, hier, le projet de loi sur les Philippines, amendé par la Chambre des représentants.

Les membres démocrates de la commission chargée de la rédaction de ce projet vont en présenter un autre déclarant qu'il y aura une période temporaire de libre-échange, que les Etats-Unis continueront à occuper et à gouverner les îles jusqu'à ce qu'un gouvernement stable ait été établi, que ce moment le président ordonnera l'abandon de l'île par les Etats-Unis, et qu'on n'y laissera que les stations militaires et navales nécessaires.

Etats-Unis

Le rapport supplémentaire de la commission du canal isthmique a été envoyé hier au Congrès, accompagné d'un message du président Roosevelt.

La commission recommande à l'unanimité et en termes catégoriques l'adoption de la voie de Panama, vu que les conditions nouvelles dans lesquelles elle se présente, ainsi que les faits et circonstances, font de cette route la plus praticable pour un canal interocéanique sous le contrôle et l'administration des Etats-Unis et constituant leur propriété.

Le rapport montre que par l'acceptation de la proposition de vente de la compagnie française pour 40 millions de dollars, le canal de Panama peut être construit pour 5 millions de dollars de moins que le devis primitif et exploité pour 1,300,000 dollars de moins annuellement que le canal de Nicaragua.

La commission déclare que les concessions possédées par la compagnie française sont insuffisantes et que de nouveaux arrangements devront être faits avec le gouvernement colombien pour la confirmation et la prolongation des concessions, y compris la cession à perpétuité d'une bande de territoire d'un océan à l'autre couvrant le tracé du canal et sur laquelle les Etats-Unis exerceront une pleine juridiction.

Le rapport dit que les relations d'intérêt entre le canal et des compagnies de chemins de fer et le gouvernement colombien devront être réglées et la compensation à payer par les Etats-Unis pour les privilèges et droits qu'il exercera dans l'isthme devra être fixée par traité.

Ce règlement devra être libre de toute charge ou redevance résultant des accords antérieurs et la commission déclare que l'acceptation des offres de cession de la compagnie française devra être conditionnelle, c'est-à-dire subordonnée à l'arrangement définitif de toutes ces questions.

La commission mentionne la correspondance échangée entre la commission et la compagnie de Panama, notamment un télégramme du 9 janvier offrant la cession totale de la propriété et des droits de la compagnie de Panama moyennant 40 millions de dollars, et ajoutant que l'offre restera valable jusqu'au 4 mars 1903.

Le rapport estime que le prix demandé représente bien la valeur des propriétés et des droits. Il ajoute que la construction du canal par le Nicaragua coûterait 45,630,704 dollars de plus que la construction du canal de Panama.

Des négociations se poursuivent entre la légation de Colombie à Washington et la commission du canal pour la conclusion d'un protocole stipulant les droits et privilèges accordés aux Américains pour la construction du canal de Panama. Ces pourparlers doivent aboutir demain et le protocole être soumis à l'approbation du secrétaire d'Etat, M. Hay.

La Colombie est disposée à accorder aux Etats-Unis la concession à bail perpétuel d'une bande de territoire de dix milles de large avec droit de police et de justice, excepté dans la ville de Panama. Elle demande en échange aux Etats-Unis la garantie de sa souveraineté territoriale en dehors de cette bande de territoire et le payement d'une annuité d'environ quinze cent mille dollars.

Les partisans du Nicaragua allèguent que cette annuité équivaut, à raison de 2 0/0, à un capital de 37 millions et demi de dollars, ce qui porterait le coût du canal de Panama à 221 millions de dollars.

Les agents colombiens soutiennent que leur demande est raisonnable, eu égard à l'annuité que la Colombie reçoit déjà de la Compagnie de Panama et à cette considération que le canal de Panama coûtera annuellement treize cent mille dollars de moins d'entretien que celui de Nicaragua.

REPORTAGE ALLEMAND

LES COMÉDIENS FRANÇAIS A BERLIN

Berlin, 19 janvier.

Coquelin aîné, Mme Marguerite Durand, directrice de la *Fronde*, et la troupe de la Porte-Saint-Martin, viennent de donner à Berlin sept représentations.

Mme Marguerite Durand est arrivée la première, pour faire à l'hôtel Bristol, sur le féminisme en France, la conférence très applaudie, très remarquée et très commentée, dont vous avez déjà parlé.

Mme Durand s'était fort crânement exposée à ne pas rester d'accord avec un petit nombre de ses auditrices, lorsqu'elle a conjuré les femmes qui revendiquent leurs droits, de ne pas renoncer à leurs privilèges, à l'élégance des manières et du costume, au charme, à la beauté. Si la séduisante modération de son bon sens et de son bon goût a pu vexer peut-être quelques intéressées, Mme Marguerite Durand a convaincu sans peine, sur presque tous les points, les messieurs français et allemands qu'elle avait bien voulu inviter. Cela encore est du meilleur féminisme : n'est-ce pas nous qu'il faut d'abord gagner à la cause, tant que nous serons seuls à faire les lois dont se plaignent les femmes?

Le lendemain, Coquelin arrivait, juste à temps pour être reçu, avec Gustave Charpentier, l'auteur de *Louise*, par le Cercle de la presse. La presse devait donner en son honneur une seconde fête, qu'a été empêchée par la mort d'un rédacteur à la *Gazette nationale*.

La tournée Coquelin est un événement qui a tenu cette semaine, dans la vie berlinoise, beaucoup plus de place qu'on ne pouvait, de loin, l'imaginer. Remarquez d'abord que Coquelin était l'hôte des théâtres royaux : le Schauspielhauss et le théâtre Kroll. C'est comme si notre Comédie-Française cédait la place, pour une semaine, à Irving ou à Novelli. Ce qui serait impossible à Paris semble ici moins surprenant. Langue de la diplomatie, le français est la langue internationale de la culture et du goût : il est parlé ou compris dans toutes les familles de la bourgeoisie allemande. Et partout, ceux même qui ne savent pas notre langue connaissent notre littérature mieux que nous la leur. Le répertoire des théâtres berlinois s'alimente largement chez nous. Jugez plutôt : pendant le séjour de Coquelin, les affiches annonçaient, en dehors de ses propres représentations : à l'Opéra, *Carmen*, *Coppélia*; au théâtre de l'Ouest, la *Dame blanche*; au théâtre Lessing, *Amphitryon* et le *Malade imaginaire* (dans une traduction nouvelle de ce remarquable traducteur que veut bien être le bon poète Ludwig Fulda); au théâtre Berlinois, la *Robe rouge*; au théâtre Louise, le *Maître de forges*; au théâtre de la Résidence, les *Maris de Léontine*, *Son sosie* (c'est-à-dire le *Coup de fouet*), *English spoken* (*l'Anglais tel qu'on le parle*); le *Vase japonais* (*M'amour*); au Nouveau-Théâtre, *Coralie et Cie*; au théâtre Belle-Alliance, *Lui* de Méténier; et dans quelques jours, la célèbre Agnès Sorma viendra donner au Lessing cinq représentations, dont une de *Divorçons* et deux de la *Veine*... Quel comédien étranger trouverait à Paris une telle familiarité avec les auteurs de son pays?

La présence de Coquelin remplissait la ville. On voyait partout son portrait. Aux devantures des libraires petits et grands, surgissaient les brochures de son répertoire et même les œuvres complètes de Molière, dans toutes les langues et tous les formats, Augier, Sandeau, Banville exhalaient leur poussière et respiraient le jour. Vers sept heures du soir, on trouvait difficilement de la place dans les tramways qui se dirigent vers le Schauspielhauss. Si l'on y entrait par chance, il n'était pas rare de s'asseoir auprès d'un voyageur qui, le nez dans *Tartuffe* ou dans *Gringoire*, étudiait d'avance les passages où il faudrait rire.

Au théâtre même, l'enthousiasme fut sincère et éclairé. Le moindre mot, la plus légère nuance, un regard, une intonation étaient compris et appréciés. Le naturel de Coquelin a conquis un public habitué soit aux exagérations réalistes, soit à la convention scénique. Après la première représentation — on jouait *Mademoiselle de la Seiglière* — la scène s'est fleurie de couronnes et de bouquets enrubanés aux couleurs françaises; à ce moment, nous avons dû à Coquelin autre chose et un peu plus qu'un plaisir d'art. Mais le triomphe a été pour la *Soirée Molière*, qu'on a dû donner deux fois. Molière est, de tous nos classiques, le seul que les Allemands estiment à sa valeur; l'*Iphigénie* de Gœthe fait tort à notre Racine; les drames de Schiller voilent ceux de Corneille et de Hugo à la fois. Molière est plus qu'un génie national, c'est un génie humain et unique : nulle comparaison, nulle rivalité n'obscurcit son éclat. La Soirée Molière comprenait *Tartuffe* et les *Précieuses*. Ici, ma curiosité n'était pas moindre que celle des Berlinois. Coquelin a-t-il jamais joué *Tartuffe* à Paris? Il le joue avec un art merveilleux de vérité et de mesure. Le *Tageblatt* (le *Tas d'blagues*, prononce Coquelin) avait annoncé une prétendue conférence de Coquelin sur Molière. Coquelin s'en est défendu avec trop de modestie; mais que pourrait, d'ailleurs, ajouter une conférence, à une interprétation si vivante et si riche. Cette perruque jaunasse qui aplatit le front, ce visage replet, d'abord impassible, et où la convoitise s'allume peu à peu, dans les yeux clignotants et brillants, dans le nez qui flaire, sur les lèvres humides, ce maintien humble et pressant, cette voix retenue, tout cela établit l'image définitive du glouton rusé qu'a voulu Molière. A côté de Coquelin, Mme Marguerite Durand jouait Elmire; son visage, entouré de boucles blondes évoquait le célèbre portrait de Mme de Sévigné : l'esprit de son jeu ne démentait pas cette aimable apparence. Après avoir joué *Tartuffe* en sourdine, Coquelin a enlevé les *Précieuses ridicules* avec la plus folle verve. Une pareille souplesse a justement ravi le public. Chose rare, au milieu d'un acte, l'impromptu a été acclamé, et à la fin de la soirée, le rideau fermé déjà tombé qu'on rappelait encore Mascarille. Pour décourager ses admirateurs, il a fallu fermer l'électricité.

La famille impériale, qui porte encore le deuil de l'impératrice Frédéric, n'assistait point aux représentations. Mais, samedi matin, l'empereur a reçu M. Coquelin au Château, en une très longue audience particulière. Molière dînait chez Louis XIV. M. Coquelin rend visite à Guillaume II. Cela est fort naturel, mais vous devinez la bataille défensive qu'il a dû livrer contre les interviewers, à qui il ne suffisait point d'entendre que Sa Majesté est un causeur érudit et charmant.

— Monsieur Coquelin, demandait devant moi un reporter, dites-moi au moins si l'empereur parle bien français?

— Beaucoup mieux que vous! fut la réponse — que j'ai vainement cherchée dans le récit imprimé de cette entrevue.

Au moment où Coquelin quitte Berlin — on annonce qu'il revient au mois de mars — on annonce également que des pourparlers sont engagés par une troupe allemande où brillerait Matkowsky, pour donner à Paris, au printemps prochain, une série de représentations classiques. Tous ceux qui ont vu de près l'accueil mérité, mais splendide, fait ici à nos compatriotes, doivent se joindre aux admirateurs parisiens de Schiller et Gœthe pour souhaiter l'aboutissement et la digne réussite de l'entreprise.

FEUILLETON DU Temps

DU 22 JANVIER 1901

LA MUSIQUE

L'ancienne musique française à la *Schola cantorum*. — Les maîtres de la polyphonie vocale au seizième siècle. — Roland de Lassus et Palestrina. — Clément Jannequin, Guillaume Costeley. — L'Opéra français : Lulli, Destouches, Rameau. — A l'Opéra-Comique : première représentation de la *Chambre bleue*, opéra-comique en un acte, paroles de M. Edouard Weil, musique de M. Jules Bouval.

La *Schola cantorum* a recommencé les séances qu'elle consacre à l'ancienne musique française. Elle a jusqu'ici donné trois de ces séances ; on y entendit des chansons du seizième et du dix-septième siècles, de Roland de Lassus, de Guillaume Costeley, de Clément Jannequin, de du Mont; des pièces de clavecin de Jacques Champion de Chambonnières et de Rameau, une cantate de Clérambault, *Alphée et Aréthuse*, une cantate de Rameau, le *Berger fidèle*; un acte d'un opéra de Destouches, *Issé*, un acte de Rameau, le quatrième d'*Hippolyte et Aricie*; un acte de Gluck, le premier d'*Alceste*, sans parler de divers autres airs et fragments de Lulli, de Rameau et de Gluck. Si vous songez que presque toute cette musique, n'ayant pas été exécutée depuis un siècle, un siècle et demi ou deux siècles, est nouvelle pour les exécutants comme pour les auditeurs, vous trouverez qu'on fait à la *Schola* plus de choses en trois soirées qu'ailleurs en une saison, et que voilà beaucoup de besogne. C'est aussi une besogne salutaire et bonne : la suite de ces œuvres nous montre l'existence et la persistance des qualités distinctives de notre race dans l'ordre de la musique, et nous rend la conscience de notre personnalité depuis cent ans effacée, tantôt par l'influence italienne, tantôt par l'allemande; elle ressuscite au fond de nous les façons de sentir et d'exprimer qui furent véritablement les nôtres, et que nous avons laissé périr : si nos compositeurs savent entendre cette forte et précieuse leçon, ils auront meilleure chance d'avoir un art vivant, naturel, original, constant avec soi-même, d'accord avec l'essentiel de l'esprit et le goût national. Il y a quelque temps, M. Bellaigue notait fort justement, dans une de ses « Silhouettes musicales », à propos des pièces pour le clavecin de Scarlatti et de Rameau, quelques-uns des traits par lesquels le Français se distingue de son rival d'outre-monts. Ces traits, et maints autres non moins importants, dont l'ensemble constitue notre figure musicale, apparaissent immuables, malgré la diversité des apparences, dans les œuvres exécutées aux deux séances de la *Schola*. Clarté, brièveté, vivacité, sens de la mesure et de la proportion, sensibilité sans fadeur, douceur sans mollesse, gravité sans emphase, fermeté élégante et précision nerveuse de la forme, recherche ingénieuse dans la manière d'écrire; goût du rythme, que nous eûmes si longtemps plus qu'aucun autre peuple, avant que nous l'eussions perdu par la molle influence des Italiens et par celle aussi de Gounod, que ne combattit point assez directement l'exemple de Wagner, de son grand flot de musique largement épandue; « style fier » qu'au temps du grand roi les étrangers disaient n'appartenir qu'à nous; sens du pittoresque, de la couleur instrumentale et vocale; amour de l'accent juste, de la déclamation éloquente et véridique, de l'expression et de l'émotion dramatique, par quoi notre théâtre se distingua pendant cent cinquante ans : toutes ces qualités, qui s'opposent aux dons italiens d'abondance, de facilité et de grâce mélodiques, comme aux dons allemands de profondeur, de complexité, d'abstraction se retrouvent chez les musiciens avec qui la *Schola* nous rend de plus en plus familiers. Telle qualité est plus saillante chez celui-ci et telle autre chez celui-là; mais le fonds est commun; et c'est le fonds même du caractère musical de notre race.

De Roland de Lassus, on nous a donné deux chansons à quatre voix, écrites avec une élégance et une grâce charmantes; mais qui ne peuvent naturellement donner une idée exacte et complète de l'œuvre du maître de Mons, le plus grand musicien de l'école franco-flamande et sans doute le plus grand musicien du seizième siècle, le plus divers, le plus riche, le plus puissant, inventeur aussi fécond, aussi hardi, aussi original de formes polyphoniques vocales que Bach put l'être deux siècles plus tard, admirable rival, en sa musique d'un accent si vigoureux et d'une si forte structure, de l'admirable Palestrina, avec sa sereine effusion, le souple et flottant entrelacement de ses voix... Jannequin a figuré aux programmes avec deux aussi de ses chansons; Jannequin, le plus vif, le plus pittoresque des maîtres de la Renaissance, épris de description et de couleur, dont la *Bataille de Marignan* était si populaire qu'elle se chantait dans la France entière, et si goûtée que Mlle de Limeuil, à son lit de mort, voulut, dit Brantôme, se la faire « sonner aux violons »; Jannequin, qui, avant M. Charpentier, écrivit une de ses œuvres sur les « Cris de Paris »... Mais vous connaissez assurément fort bien Lassus et Jannequin; voici un autre maître, qui n'est point indigne de prendre place à côté du second, à quelque distance du premier : c'est Guillaume Costeley, dont on nous a fait entendre deux chansons d'une délicatesse et d'un charme extrêmes. Nous n'avons de Costeley qu'un livre de chansons; mais toutes les pièces qui le composent sont exquises. Moins frappantes par l'éclat pittoresque que ne sont souvent les pièces de Jannequin, elles ont presque toujours plus de grâce, et une vivacité délicieuse dans le rythme. Costeley a mis à son livre une préface qui contient des renseignements fort curieux sur l'exécution des œuvres *a capella*; on y voit entre autres choses qu'au seizième siècle l'éducation musicale chez les chanteurs était assez parfaite et leur oreille assez délicate pour qu'ils eussent coutume de faire la différence d'un *fa* dièze et d'un *sol* bémol. Et cette préface est précédée d'une amusante dédicace de Costeley à ses amis, où il les loue du zèle qu'ils ont « à ceste divine science par laquelle on peut exciter, modérer, mortifier, maintenir et vivifier les stupides, furieux, impudiques, tempérés et languides, avec chants martiaux, graves, honnestes, polis et gaillardz... » Après ces modèles de l'art polyphonique de la Renaissance, la *Schola* nous a offert un modèle de l'art du dix-septième siècle, un *Meslange* à trois voix de du Mont, le musicien religieux le plus noble, le plus grave, le plus éloquent, éloquent à la façon d'un des grands sermonnaires de l'époque de Louis XIV, avec la même hauteur, le même éclat, et parfois la même pompe oratoire... Avec la musique vocale, quelques exemples nous ont été donnés de la musique de clavecin et de chambre qui fit pendant longtemps la gloire de notre école : une spirituelle et vive sonate de Francœur; des pièces pour le clavecin de Rameau et de Chambonnières, le plus clair, le plus correct, le plus souple des clavecinistes de ce temps : art élégant et harmonieux, et solide aussi, qui semble naturellement s'accorder avec les mœurs et le goût de la société du grand siècle.

Les cantates et les fragments d'opéra que la *Schola cantorum* a interprétés ne nous ont pas apporté de clartés moins vives sur le génie musical de notre race. La cantate de Clérambault, *Alphée et Aréthuse*, a une élégance fine et douce, une grâce aisée et limpide; par endroits, les inflexions du chant, les contours de la mélodie révèlent une sensibilité discrète qui ravit, et quelques accords expressifs relèvent l'accent de la parole : recherche délicate que vous ne trouverez point dans les œuvres italiennes de la même époque... Des traits de pareille sorte s'aperçoivent dans *Issé*, de Destouches, ce personnage singulier qui fut mousquetaire, voyagea en Extrême-Orient, faillit entrer dans les ordres missionnaires et finit par devenir compositeur d'opéras. Et ces traits apparurent d'autant plus nettement que, le même soir, des fragments importants de Lulli permettaient une comparaison immédiate. On ne peut certes égaler à l'auteur d'*Atys* et d'*Armide* son jeune successeur, dont *Issé* était d'ailleurs la première œuvre. La musique de Lulli a dans son allure, dans son aspect, dans son accent, quelque chose de décisif et de souverain qui est d'un maître, qui révèle le génie et que n'a pas celle de Destouches. Mais sa substance est plus pauvre, plus lourde et plus monotone. Le Florentin s'était sans doute accommodé à notre esprit classique au point d'avoir créé, comme on l'a dit, « la forme musicale de la tragédie française »; mais cette influence de notre esprit était restée générale et comme théorique; elle avait changé sa façon d'entendre les rapports de la musique et de la parole, non point sa façon de concevoir et d'écrire la musique elle-même. Il était en cela demeuré Italien; ni son goût, ni son éducation ne le portaient aux raffinements de la musique pure. Si son style vocal est d'une noble et parfaite beauté, son style musical est trop souvent uniforme et banal; il use indéfiniment de plaquages d'accords, dont la facile régularité fatigue. Destouches, qui pourtant n'avait pas reçu une instruction fort étendue, a participé à la culture excellente qui était commune à tous les musiciens français du temps; et l'on trouve chez lui un sens du détail, un agrément ingénieux, un sens naturel de la couleur harmonique et instrumentale qui étaient inconnus à Lulli. Vous vous doutez assez d'ailleurs que je ne prétends nullement faire de Destouches un rival du Florentin; l'aimable et fraîche imagination de l'un paraît faible auprès de la puissante inspiration de l'autre; et l'on peut s'étonner que Louis XIV ait pensé d'abord, lorsqu'il entendit *Issé* en 1697, retrouver un nouveau Lulli. Mais, malgré l'inégalité des génies, il y a dans la musique du Français quelque chose qui n'est point dans celle de l'Italien; et ce quelque chose est tout justement l'esprit de la musique française... Le descendant véritable de Lulli devait venir plus tard, et se nommer Jean-Philippe Rameau : descendant plus grand que son ancêtre, car il a autant de puissance et d'ampleur; et il a toutes les qualités de richesse, de diversité, de couleur qui manquaient à son devancier. C'est ce que manifesta l'audition du quatrième acte d'*Hippolyte et Aricie* que vient de donner la *Schola cantorum*. Je vous ai, l'été dernier, trop longuement parlé de Rameau pour qu'il soit utile de vous tenir aujourd'hui d'abondants discours; et je me bornerai à vous dire combien, dans cet acte d'*Hippolyte*, l'intermède instrumental et choral de la *Chasse* est divertissant et pittoresque, combien les rythmes y sont frappants, la disposition de l'orchestre ingénieuse, combien la couleur et la sonorité ont d'éclat et de vivacité; et aussi quelle est la beauté et la force de la déclamation dans les lamentations de Phèdre apprenant la mort d'Hippolyte ; il ne se peut rien entendre de plus noble et de plus tragique... A cette date, la musique française est dans la plénitude de son développement et de sa vie. Gluck lui apportera son génie, sa passion, sa sensibilité, les sanglots et les larmes d'Alceste. Mais il ne l'enrichira pas d'éléments nouveaux; et bien plutôt il l'appauvrira... Voilà ce que la *Schola* nous montre. Voilà par quelle chaîne continue d'exemples elle nous apprend à retrouver et à reconnaître les caractères essentiels de notre art. Puissent nos musiciens entendre la leçon! Et sans doute je ne les sollicite pas d'imiter la forme des œuvres qui leur sont ainsi offertes; mais je souhaite qu'ils se pénètrent de leur esprit.

On a représenté à l'Opéra-Comique une petite pièce nommée la *Chambre bleue*, dont le succès n'a pas été très vif. Je ne sais s'il était possible de mettre à la scène avec agrément la nouvelle de Mérimée d'où le livret de cette piécette est tiré; la tâche était sans doute malaisée. La musique se compose de quelques morceaux, où il y a une facilité aimable et quelque banalité. Mais il est équitable d'attendre, pour juger M. Jules Bouval, que vienne un jour plus opportun.

PIERRE LALO.

P.-S. — Les concerts Lamoureux ont exécuté une symphonie de M. Dukas. La place me fait aujourd'hui défaut pour vous entretenir d'une œuvre aussi importante. A lundi prochain

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France